



## Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

### Communiqué du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020

La Coordination Syndicale Départementale (CSD) CGT du Puy-de-Dôme est un outil aux services des syndicats organisés sur le champ de la Fonction Publique Territoriale, c'est pour cela que nous tenons à informer tous les agents et les usagers de notre département.

Il apparaît que dans certaines collectivités souvent très petites, les employeurs territoriaux ne prennent pas la mesure qu'impose un confinement vital pour l'ensemble des agents et des usagers. Il nous a été remonté que dans certaines mairies : couper de l'herbe ou planter des fleurs relève de missions urgentes et surtout vitales pour la population. Certains Maires ne prennent toujours pas les mesures qui s'imposent pour la protection des agents contre le Covid-19 et le matériel indispensable – masques- fait défaut.

Pour les agents territoriaux, consulter un médecin du travail est un vrai parcours du combattant voire impossible. Le centre de gestion du 63 propose des contacts par mails, une fois de plus de quoi décourager les personnels concernés. Tous les agents ne disposent pas d'ordinateur, de boîte mail (zone blanche) et surtout une maîtrise de l'informatique.

C'est pour cela que nous exigeons que les employeurs territoriaux qui gère eux-mêmes le centre de gestion 63, établissement public local qui a pour vocation la gestion des personnels territoriaux et de développement des collectivités auprès des mairies et autres établissements publics (obligatoirement affiliés dès lors qu'elles emploient moins de 350 fonctionnaires et stagiaires à temps complet), prennent leurs responsabilités pleines et entières dans la phase épidémique que la France traverse.

La CSD CGT 63 demandera des comptes aux collectivités quand la crise sanitaire sera achevée.

Par ailleurs, du fait du maintien du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, nous tenons à dénoncer les pressions inacceptables exercées sur les agents territoriaux par des employeurs non élus et/ou en attente de l'être, obligés de poursuivre un mandat dans l'attente de la mise en place des nouveaux conseils municipaux ou de leur renouvellement.

**STOP ! TROP C'EST TROP !!!** Nous sommes au service des populations pour assurer un service public de qualité essentiel. Nous refusons notre mise en danger inutile !

Pour la CSD CGT,  
Secrétaire Départemental

Aodren LE GUERN